

INFOS
CULTURE
CITOYENNETÉ
SOCIÉTÉ
VIE
FOSSOISE

LE NOUVEAU MESSAGER



PB-PP
BELGIE(N) - BELGIQUE

Bureau de Dépôt : 5070 Fosses-la-Ville

Agrément n° P911404

Exp. : Centre culturel - rue Donat Masson, 22 - 5070 Fosses-la-Ville

MENSUEL D'INFORMATION DE FOSSES-LA-VILLE

Ne paraît pas en juillet et août

SEPTEMBRE 2020 - N° 109 - 1€

109



**DÉCONFINÉS D'UN SOIR,
BONSOIR**

**LA CULTURE PEUT-ELLE ÊTRE VIOLENTE ?
BAMBOIS AUX PORTES DE L'AUTOMNE**

LE NOUVEAU MESSENGER

Editeur responsable :

Bernard Michel, Centre culturel de l'Entité fossoise asbl, rue Donat Masson, 22 à 5070 Fosses-la-Ville.

Où trouver

le «Nouveau Messenger»?

Pour Fosses Centre : au Centre culturel, à la Maison du tourisme, à ReGare, à la boulangerie Dardenne, chez Nicole coiffure, au Dago Goda.

Pour les villages et hameaux : dans les boulangeries de Le Roux, à l'institut esthétique Picavet (Névreumont), à la boulangerie Ernoux (Sart-St-Laurent), à Vitrival à la Sandwicherie, à Sart-Eustache au Sartia, au salon de coiffure Métamorphose, à la sandwicherie «Sandwichs du monde» à Bambois.

A quel prix?

1 euro par numéro ou en abonnement de 8 euros pour 10 numéros.

Contact / Abonnements

Par téléphone : 071 12 12 40

Par courrier : Rédaction Nouveau Messenger, rue Donat Masson, 22 à 5070 Fosses-la-Ville

Par courriel : nouveaumessenger.culture@fosses-la-ville.be

IBAN : BE27 3601 0215 7473

Comité de rédaction

Bernard Michel, Jean Romain, Jean-Pierre Romain, Daniel Piet, Thierry Wenes, Pierre-Jean Vandersmissen, Jean-Marc Chavanne, Luc Gillain, Joannie Thys, Pierre Melan, Luc Beaufay.

Faire de la rentrée des classes le thème de cet éditorial n'aurait rien d'original si la rentrée que nous venons de vivre n'avait pas été le signal d'un retour à l'école après une fermeture de celle-ci pendant près de six mois. Un sentiment général s'est imposé : « Il était temps ! »

Dans cette quasi unanimité, dont on exclura quelques parents affectés d'un excès de sinistrose et quelques élèves imprégnés d'une trop consubstantielle allergie à l'école, se rejoignent pédiatres et psychologues au nom d'un meilleur équilibre des enfants, économistes qui y voient un facteur pour une meilleure disponibilité de la main-d'œuvre des parents, ces derniers y trouvant, outre cette disponibilité, un allègement de la charge qui leur avait été exclusivement dévolue d'éducateurs, parfois à leur corps défendant.

S'associent bien entendu à ce courant de satisfaction les pédagogues heureux, pour leur plus grande majorité, de retrouver, outre leurs chères têtes blondes, l'espace de leur accomplissement professionnel.

Mais voilà, nos chers maîtres, avant de pouvoir s'épanouir dans l'assouvissement de leur vocation de dispensateurs du savoir, il leur a fallu compter avec des impératifs matériels aussi mesquins que nécessaires à commencer par l'obligatoire respect des distances entre eux et leurs élèves ; pour cela, il leur faudrait avoir constamment en poche l'indispensable mètre-ruban garant de la sacro-sainte distanciation sociale, une bien affreuse expression vous en conviendrez pour une institution qui a entre autres de ses missions celle de contribuer à la sociabilité de nos progénitures.

Il leur faudrait aussi affronter un complexe travail d'identification de leurs élèves dissimulés, à partir de 12 ans, derrière leur masque. Après avoir réglé et maîtrisé ces logistiques préliminaires, nos maîtres ont pu alors se mettre au travail. Madame la Ministre a bien expliqué, sur chacune de nos chaînes de télévision et de radio, que l'objectif premier était de rattraper le temps perdu, c'est-à-dire les trois mois pendant lesquels les cours avaient été suspendus.

En réalité, si on tient compte des vacances de Pâques, des congés de mai, des révisions, des contrôles et du fait que pratiquement dès le 15 juin c'en est terminé de l'école, cela ramène cette suspension à un peu plus d'un mois et demi, soit une gageure qui n'a rien d'exceptionnel.

Nous pouvons leur faire confiance ; nos maîtres fossois relèveront le défi et aideront nos enfants à trouver l'excellence. Et pour illustrer cette profession de foi ainsi que les belles motivations de notre jeune ministre j'oserai ce petit clin d'œil littéraire :

« Après ce trop long *Voyage au bout de la nuit* nous embarquerons dans *Un tramway nommé désir* qui à coup sûr nous conduira *A la recherche du temps perdu*. »

Bonne rentrée.

■ Pierre Mélan

COCRIAMONT ET LE BOIS DU FIEL

Fosses la médiévale est connue comme *bonne ville* de la principauté de Liège. Mais toutes les sections de la commune actuelle ne dépendaient pas alors du pays liégeois. C'est une partie de l'histoire de Cocriamont, hameau de Le Roux, et du bois adjacent, le bois du Fiel, qui est abordée ici.

Walcourt

Walcourt, vers 1187. Jean, homme de biens, meurt. Il laisse une veuve, Marie, et quatre fils, dont trois sont engagés dans l'état sacerdotal. Gilles, l'aîné, célèbre bénévolement les offices dans la chapelle du seigneur de Walcourt. Son désintéressement étonne et on l'accuse d'avoir caché un trésor dans la chapelle. Innocent et blessé par ces soupçons, Gilles nourrit une aversion pour la vie séculière. Avec ses frères, il décide d'embrasser la vie monastique. La fratrie vend alors tous ses biens, et quitte Walcourt.

Oignies

A la fin du 12^{ème} siècle, Oignies – tout comme Le Roux – dépend déjà de la terre d'Aiseau. Ce n'est qu'un endroit presque désert, avec une pauvre chapelle en bois, dédiée à Saint-Nicolas. Territorialement, Aiseau fait partie du duché de Brabant depuis longtemps. Mais, le seigneur d'Aiseau est aussi vassal du comte de Namur.

Avec leur mère, les quatre frères, qui ont quitté Walcourt, s'arrêtent à Oignies. Ce site solitaire leur paraît approprié à la vie religieuse. L'argent tiré de la vente de leurs biens sert à installer le prieuré qu'ils fondent à Oignies. Leur réputation de piété se répand très vite et d'autres cénobites viennent les rejoindre. Gilles est élu comme le premier prieur. Alors que ses frères, chanoines réguliers, organisent le monastère, Hugues, le cadet resté laïc, entreprend son apprentissage d'orfèvre, dans divers ateliers mosans.

Leur mère dirige une communauté de béguines dans le voisinage du prieuré. Celle qui deviendra

Marie d'Oignies quitte Nivelles et rejoint cette communauté en 1207. On lui attribue déjà des miracles. A Oignies, sa réputation de sainteté grandit, et les visiteurs se multiplient. Parmi ceux-ci, un brillant théologien de Paris, Jacques de Vitry, participe par ses écrits à la réputation de Marie. Celle-ci meurt à Oignies, en 1213, entourée d'une grande dévotion populaire.

De nombreux avantages sont octroyés au prieuré et aux pèlerins, qui affluent.

En 1228, Hugues rejoint ses frères. Il réalise alors des pièces d'orfèvrerie, connues sous le nom de Trésor d'Hugo d'Oignies, dont une plaque de l'ancien buste-reliquaire de saint Feuillen de Fosses.

Biesme

La « Vie du roi Dagobert II », les traités de Verdun de 843 et de Meerssen de 870 disposant de l'empire de Charlemagne, et le polyptique de Lobbes nous apprennent que Biesme est, depuis le 7^{ème} siècle, certainement depuis le 9^{ème} siècle, une terre du comté de Lomme/Namur. Biesme dépend encore du comté de Namur au 12^{ème} siècle.

En 1184, deux chartes sont signées par Henri l'Aveugle, comte de Namur. Parmi les témoins, un de ses hommes, Walter de Biesme est, en 1163, sire de Biesme et notamment des Sarts du futur Sart-Eustache.

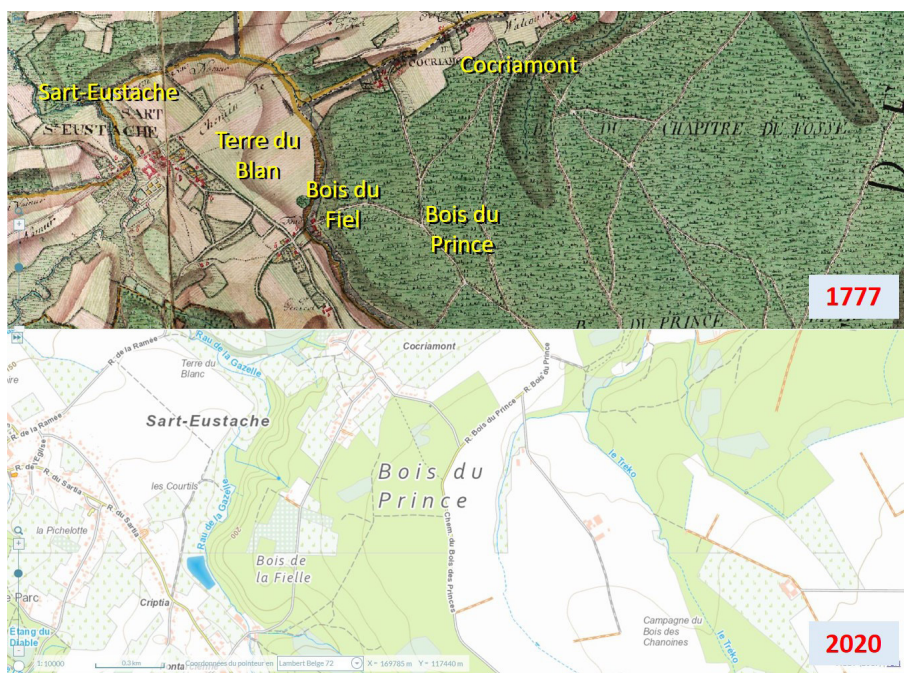
Une charte du prieuré d'Oignies, de 1216, nous apprend que Walter de Biesme a vendu à l'église d'Oignies le hameau actuel de Cocriamont et « la moitié de tout le bois appelé la Fielle, situé près de Sart et près de Cocriamont ».

Des chartes de 1220 et 1237, rédigées successivement par l'abbé de Lobbes et de Brogne et par l'évêque de Liège, confirment que Walter a réalisé cette vente avec le consentement de son suzerain. Une autre charte, de 1237, de l'évêque de Liège, confirme que le gendre de Walter de Biesme reconnaît n'avoir aucun droit sur le bois du Fiel et sur la tenure de Cocriamont, propriété du prieuré d'Oignies.

A la fin du 18^{ème} siècle, le prieuré possède encore des biens et revenus dans ce qui fera partie du Fosses-la-Ville contemporain. Ainsi, il bénéficie de la dîme, en tout ou en partie, à Le Roux, et à la ferme de la Bellemotte, du bois du Fiel, des cens et rentes à Le Roux, Cocriamont, Sart-Saint-Laurent et Fond du Fiel. D'autres documents font encore mention de biens ou de revenus à Sart-Eustache.

■ Luc Baufay

Un article plus détaillé, avec références, est disponible auprès de luc.baufay@skynet.be.





BAMBOIS AUX PORTES DE L'AUTOMNE

Bilan d'une saison particulière ; en mars 2020, les rues se vident et le lac se remplit... En théorie.



Rappelez-vous, cet hiver, le lac a été mis à sec pour permettre la sédimentation des vases et diminuer la prolifération des cyanobactéries. Au printemps, la bouche d'évacuation du lac a été refermée ce qui aurait dû permettre à celui-ci de se remplir mais Marie-Julie Baeken, la directrice du lac de Bambois nous le confirme « A partir du moment où on a refermé les vannes d'écoulement, il n'y a plus eu de pluie. Le ruisseau de Belle-eau n'était pas à sec mais il n'avait quasi pas de débit tandis que le ruisseau des Bons enfants était lui complètement tari. » Alors que, pour éviter le retour de l'algue bleue/vert, il faut favoriser au sein du lac des courants d'eau vive, nous avons donc bien besoin de l'eau de ces petits affluents...

Le lac est resté tout l'été près d'un mètre et demi en-dessous du niveau habituel. Il est encore aujourd'hui quatre-vingts centimètres plus bas que les années précédentes. Pendant la

période de canicule, l'eau ne se refroidissait pas la nuit ce qui favorisait la multiplication des bactéries et renforçait l'évaporation de l'eau.

A tel point que fin août, l'équipe a dû prendre la décision d'interdire la baignade pendant quelques jours dans l'attente des résultats des mesures de qualité de l'eau. Les cyanobactéries ne sont théoriquement pas mortelles pour l'homme mais elles provoquent des problèmes de digestion, des maux de tête, ... Elles sont plus dangereuses pour les animaux. Même si nous apprenons aujourd'hui que le décès du chien cet été dans l'Ourthe n'était pas dû aux cyanobactéries. « Ce chien a fait sortir toute la Belgique de l'eau alors qu'on a plus de chance de choper une gastro en mangeant un filet américain préparé qu'en se baignant » nous dit-on avec une pointe d'humour à la Direction des Eaux de surface.

A Bambois, « Le taux retrouvé dans l'eau du lac fin août était considéré comme orange, nous aurions pu interdire la baignade uniquement aux personnes immunodépressives. Mais pour une plus grande clarté de l'information et une harmonisation des consignes nous avons jugé plus prudent d'interdire strictement la baignade ». Heureusement





les résultats des analyses se montrèrent rassurants et ils purent rouvrir rapidement.

« C'est assez compliqué de prévoir le point de basculement, d'autant qu'on a peu de recul pour évaluer l'évolution des cyanobactéries » L'Union européenne ne prévoit pas de mesures obligatoires, cela ne fait que dix ans, à la demande de la Région Wallonne, que ces données sont étudiées et recensées.

« C'est d'autant plus dommage que la demande pour se baigner en eau libre – de qualité – est belle et bien présente ! Avec les restrictions sanitaires nous avons dû diviser par trois le nombre d'accès au lac. Pendant la canicule nous étions complets plus d'une semaine à l'avance. Rajoutons à la météo clémente le fait que le Lac de Falemprise et la piscine du Pachy étaient fermés, nous avons reçu des demandes de toute la Belgique ! » En temps normal, plus de mille visiteurs peuvent se retrouver sur la plage ou dans les jardins. Ce nombre a été réduit à 300 cet été. « L'espace plage est limité, nous sommes en zone Natura qui favorise la biodiversité » et c'est très bien. Mais rapidement se pose la question de l'accès à l'eau. On remarque, au-delà du lac de Bambois, une envie de plus en plus importante des gens de se baigner en eau libre.

Catherine Latour, du Service Public de Wallonie nous le confirme « De plus en plus de personnes nous demandent d'étudier la possibilité d'ouvrir des zones de baignades naturelles. En haute Meuse, sur les huit endroits à l'étude, les conditions pour quatre d'entre eux sont excellentes ».

En attendant de pouvoir se baigner dans le fleuve, revenons sur la petite plage où nous rencontrons quatre habituées des lieux et dont nous taïrons l'âge par courtoisie. « Ça fait vingt-cinq ans que nous venons ici ; quand on était jeunes, on faisait moins attention à notre peau et nous étions toutes brunes comme des crayats ! » Aujourd'hui, le teint halé et le sourire aux lèvres les dames du lac nous racontent : « Nous sommes venues tous les jours depuis la réouverture au mois de juin ». Marie-Laurence précise : « Pendant le confinement, quand j'ai appris qu'on pouvait aller dans les lieux de culte, je suis allée à l'église d'Oignies et j'y suis allée tous les jours, pas pour prier mais pour sortir de

chez moi. Et puis je suis passée derrière et j'ai fait le tour du cimetière plusieurs fois, j'ai même lu tous les noms sur toutes les pierres tombales, alors vous imaginez à quel point j'étais contente quand j'ai appris qu'on pouvait retourner au lac ? ». « Nous on ne se baigne pas on discute » surenchérit Germaine. « La première fois que je suis venue j'avais dix-sept ans, on faisait des frites là-bas » dit-elle en pointant du doigt la rive droite du lac « Mon fiancé m'a séduite sur une barque » ajoute-t-elle. « Mais avant ce n'était pas si propre, quand tu marchais dans le lac c'était dégoûtant ». Elles apprécient aujourd'hui la tranquillité, la propreté du lieu et Fred, le maître-nageur « toujours très sympathique ».

Les points d'eau, au-delà des plaisirs nautiques attirent toujours beaucoup de monde, pour se rafraîchir, partager des éclats de rire, des pique-niques. A tel point que : « pendant le confinement, les gens rentraient en cachette, nous n'avons jamais eu autant de visiteurs clandestins » raconte le maître-nageur. Toute l'équipe apprécie ce regain d'intérêt de la population pour les milieux naturels mais ils l'aimeraient d'autant plus si c'était fait respectueusement « le problème, ce sont les déchets, ils en laissent partout ». Entre les dépôts clandestins, les reliefs d'agapes clandestines et les mares asséchées, la saison d'été a été rude pour les batraciens, oiseaux et autre faune qui peuplent ce petit coin de verdure.

Aujourd'hui, animaux et humains s'agitent pour reconstruire leur nid. La directrice nous présente les projets en cours et la liste est longue ; parcours sensoriel, jardin partagé collectif, restauration de la volière et l'événement festif le « Réveil du Lac 2021 ». L'édition 2020 avait dû être annulée. Sur les berges, les aigrettes sont revenues, elles sont un des symboles du lac et l'une d'entre elles trônait sur l'affiche de l'événement et réalisée par Thierry, notre graphiste, qui attend de les faire renaître de sa palette graphique.

D'ici là, amis bipèdes et quadripèdes ça serait chouette qu'on vive ensemble sans trop se marcher sur les plumes, non ?



DÉCONFINÉS D'UN SOIR...

Un petit air de festival, le temps d'une soirée. Avec une programmation matinée de quelques ingrédients nobles.



Abord de son Piaggio, la Petite Compagnie a fait escale à Fosses-la-Ville et déployé son estrade. C'était la sixième étape de la Tournée déconfinée qui la mène de villes en villages depuis le début de l'été. Une étape de cœur, Fosses étant le port d'attache de la compagnie et de son Petit véhicule.

Amandine Mélan : « L'idée de la Tournée déconfinée est née... pendant le confinement ! Avec cette réflexion : le public a été privé d'arts vivants, et les artistes ont été privés de scène. Nous ne voulons pas adopter une attitude de victimisation, mais

plutôt réinventer notre travail. Même s'il n'y a toujours aucune garantie pour les semaines et les mois à venir. »

Avec le soutien de la Province de Namur et l'agence This Side Up pour la programmation musicale, la Petite Compagnie joue en quelque sorte les déclencheurs : à charge pour la structure d'accueil, en l'occurrence ici le Centre culturel, de compléter

À la manière de Lagardère, si vous ne pouvez pas venir au spectacle, le spectacle ira à vous.

C'est le pari lancé par la Petite Compagnie, composée d'Emmanuel Guillaume et d'Amandine Mélan, qui ont posé leurs valises à Fosses depuis quelques mois.

La compagnie s'est dotée d'un véhicule Ape Piaggio vintage dont le plateau arrière se transforme en scène mobile. Un galop d'essai avait d'ailleurs déjà eu lieu l'été dernier, entre autres au Lac de Bambois et sur la place du Marché.

Devant la possibilité de prochainement organiser des spectacles en plein air devant un public réduit, permettant la garantie des mesures de sécurité sanitaires, leur Petit Véhicule arrivait à point nommé.

« Nous pensons que nos interventions visant à susciter la prise de parole citoyenne tomberont à pic dans un moment post-quarantaine où les débats n'ont pu avoir lieu pendant des mois que sur les réseaux sociaux, avec toutes les conséquences négatives qu'on peut imaginer... Les citoyens ont besoin de se retrouver, de débattre entre eux, de se confronter. Ils ont également besoin de légèreté, d'humour, de convivialité. Notre Petit Véhicule peut répondre à ces besoins. C'est le moment de rappeler que l'accès à la culture est essentiel et combien il est essentiel de vivre la culture ensemble. »



la programmation.

Et à Fosses, il y en avait pour tous les goûts. Côté chanson, deux Fossois de cœur et de souche : Matthieu Duchêne et Paskal Gill. Et en tête d'affiche : Tanaë.

Le bourgmestre sur scène

La programmation musicale était complétée par le juke-box vivant à l'accordéon, Joris Gilson, ainsi que deux slameurs du cru, Benjamin Neiryndck alias MCclop et Thierry Wenes, animateur au Centre culturel. Incontournable également, le groupe de percussions samba Bacadam assurait les intermèdes.

Côté divertissement, le duo humoristique Vives Rosses (Françoise Honay et Véronique Henrard) n'a pas craint de mouiller leur liquette en cette chaude



soirée de canicule. Mais c'est surtout le mentaliste Benjamin Ghislain qui était attendu. L'artiste a bluffé l'assistance en faisant monter sur scène le bourgmestre Gaëtan de Bilderling pour un de ses numéros. Un moment vraiment magique.

Le mot de la fin revient à Léa, 6 ans : « Croire en ses rêves, c'est quand même plus chouette que de croire en rien, non ? »

■ Jean-Pierre Romain





LA CULTURE PEUT-ELLE ÊTRE VIOLENTE ?

C'est avec cette question, volontairement provocante, qu'une trentaine de marcheurs, presque tous issus du monde culturel (artistes, opérateurs et citoyens mobilisés sur ce thème), s'étaient donnés rendez-vous ce mercredi 26 août 2020 à Grupont pour cette balade philosophique, poétique et réflexive.



Une initiative de plus à mettre en avant qui, par son originalité, rappelle la pertinence des activités culturelles. En cette période troublée, les artistes et la culture en général se retrouvent au cœur d'une tempête qui menace les fondements même de notre démocra-

tie. Et voilà que dans l'oeil du cyclone, une brise de fraîche ondule et balaye des idées reçues qui moisissaient dans l'air conditionné et un peu trop confiné qu'on essayait de nous faire prendre pour « normal ».

Le festival de Chassepierre, Latitude 50 (pôle des arts du cirque et de la rue) et Mars (Mont des arts de la scène) se sont lancés dans l'organisation un peu folle d'une longue marche-débat, de plus de 200 km, reliant Chassepierre à Mons. Pendant 12 jours, ils ne vont pas seulement marcher ou parler, mais aussi rencontrer des personnes sur leur parcours et redonner aux artistes une petite fenêtre où déployer leur talent en plein air, à l'heure où la plupart des salles restent médicalement closes. Ce mercredi-là c'était à Daniel Hélin, le clown-poète et musicien que la scène avait été offerte.

Partis au petit matin de la gare de Grupont, les marcheurs ont disserté, mais surtout ont fait vivre la liberté d'expression autour de ce thème, d'une actualité brûlante « La culture peut-elle être violente ? ». La réponse, sans surprise ni équivoque,



a été « oui ! ». Tout au long des kilomètres, les rares pauses nous ont permis de rassembler nos idées multiples, et de les renforcer en étayant nos arguments. C'est donc de manière forcément réductrice que je vous livre ici le fruit de nos riches réflexions.

La « culture » est tout d'abord, avouons-le, un mot assez barbare et terriblement difficile à définir. Chacun y va de son expérience personnelle ou de son ressenti. Il a donc été tout naturellement pointé qu'il était bien difficile de mobiliser les citoyens autour d'un concept aussi flou. S'il peut paraître surprenant, et même réjouissant, de voir plusieurs milliers de manifestants protester pacifiquement, malgré les consignes de confinement sur le thème « Black Lives Matter » alors que les faits s'étaient produits outre atlantique et s'inquiéter, voire s'attrister, de ne voir quasiment personne se révolter contre le traitement réservé aux artistes et au « monde culturel » dans son ensemble, c'en est probablement une des causes. Le racisme et les brutalités policières sont des faits tangibles et des concepts clairs, à l'inverse de la culture dont les contours et le contenu demeurent flous ou matière à discussions. Finalement, nous avons convenu que la culture est un ensemble de pratiques et de valeurs qui peuvent être changeantes avec le temps et les circonstances. Elles définissent un groupe, un « Nous » qui se distingue des autres, des « Eux ». En Belgique comme un peu partout en Europe occidentale, la culture, se présente comme « ouverte », à l'écoute, incluyente, humaniste et démocratique, ... et force est de constater qu'elle est un subtil outil de discrimination. Il a été montré par de nombreux exemples, que tout humaniste qu'elle soit, elle est majoritairement pratiquée par une classe plutôt aisée, blanche et patriarcale. Nous nous sommes interrogés sur l'opportunité (ou pas) des quotas de genres, et notre groupe était consti-

tué au deux tiers de femmes dont les expériences de discrimination étaient nombreuses. Et pour en terminer avec les quotas il a été souligné que si ceux-ci devaient être appliqués, ils ne devraient pas seulement s'arrêter au genre, mais aussi refléter de nombreux autres critères tels que les orientations sexuelles, la classe sociale, les plus ou moins valides, etc, etc, etc. Et paradoxalement, il est très improbable de pratiquer des recrutements à « l'aveugle » pour exercer des métiers où le contact humain est central... L'idée de quotas doit plutôt refléter une « volonté » d'agir, et cette une politique d'embauche qui peut être encouragée par des mesures économiques plutôt que s'imposer comme une loi rigide et incompréhensible.

Concernant la violence, il a été plus simple d'identifier de quoi on parlait. Une fois écartées, les confusions où ce mot est employé en synonyme d'« intense, de dérangentant ou de remise en question », nous avons pu avancer dans le débat. La violence a été dès lors identifiée comme génératrice de souffrances qu'elles soient physiques, psychologiques, ou spirituelles. Il a pourtant été rappelé que par nature, la vie en elle-même est violente. Par extension, tout ce qui est vivant peut l'être ou le devenir. Nous avons isolé les violences involontaires des violences volontaires, celles qui sont maîtrisées et celles qui sont pulsionnelles, inconscientes et incontrôlables. Il était d'ailleurs curieux de constater qu'à ce moment du débat le vent était particulièrement violent !

Si la culture peut être violente, c'est tout d'abord parce qu'elle est le reflet de notre société. Et en termes de violence les institutions, les administrations et les politiques ne nous épargnent pas. A titre d'exemple, la petite prairie où nous nous réunissions pour en débattre abritait une yourte, sous le coup d'une expulsion du fait de la simple volonté du bourgmestre. Malgré une enquête de



voisinage unanimement favorable, une enquête de salubrité positive et toutes les autorisations légalement accordées, son plus grand tort était de déplaire à l'autorité locale. Un exemple parmi tant d'autres des violences administratives ici en matière de logement. Parmi le petit groupe de marcheurs soulignons que l'un dormait dans une camionnette aménagée et un autre encore dans une roulotte, chacun ayant fort à dire si on les interrogeait en matière de violences « légales ». Aujourd'hui, les artistes en cette période encore plus qu'à l'ordinaire sont victimes de ces « violences d'état ». La plupart vivent déjà de statuts précaires, et se retrouvent actuellement privés à la fois de ressources et de lieux où pratiquer leurs arts, ou dispenser leur savoir.

La culture est toujours perçue comme violente lorsqu'elle questionne le « beau », la norme, et nos comportements. Et, à la question de savoir si les institutions étaient nécessaires et/ou vitales pour les artistes et les pratiques artistiques, quelques paradoxes ont été mis en évidence. Presque spontanément, on a reconnu aux artistes les potentiels créatifs et critiqué le rôle aux institutions usurpé de censeur, résumé en cette sentence : « les artistes inventent et les institutions cherchent à se maintenir et à justifier leur existence ». Il a été rappelé aussi que celles-ci sont financées par nos impôts et il s'agit donc d'argent public. Les deniers investis dans la culture devraient logiquement l'être dans l'idée d'un service aux citoyens, la culture devenant un « bien public ». Or, il a été pointé du doigt les mécanismes décisionnels sur un modèle patriarcal, élitiste et favorisant une concurrence entre les artistes dans le plus pur modèle libéral. De plus, les productions qui en découlent privilégient une image de la culture plutôt académique, sexiste, normative, mollement consensuelle personne ne voulant prendre le risque de ne pas être « subventionné ».

De manière plus nuancées, on a aussi fait remarquer que depuis la démocratisation des pratiques artistiques au travers des académies, de centres

culturels, de l'entrée des artistes dans les écoles, du financement des ateliers de toutes sortes, ... depuis la fin des années '60, on assiste à une explosion des pratiques artistiques. Auparavant ces pratiques étaient réservées aux hommes, et aux artistes confirmés qui n'avaient que le loisir de plaire à des mécènes qui leur imposaient des commandes.

Notre modèle a plutôt bien évolué puisque l'on peut dire, que « techniquement » aujourd'hui l'accès à la culture (et aux pratiques artistiques) est, la plupart du temps, ouvert au grand nombre. La question reste de savoir quelle culture promeut-on ? Et même bien que les faibles coûts devraient permettre l'accès aux personnes les plus précairisées, elles s'en retrouvent presque systématiquement absentes ? Il reste donc encore un long chemin à parcourir pour sortir la culture de l'image d'un luxe inabordable, économiquement ou intellectuellement, dont le plus souvent elle se pare encore.

Notons en toute fin le folklore lui, qui malgré son image plus traditionaliste, véhiculant parfois des valeurs archaïques, par sa réelle gratuité et son caractère populaire offre une plus grande mixité sociale, même si son caractère demeure terriblement local et parfois dangereusement « identitaire ». Un des nombreux paradoxes soulevé lors de cette marche-débat.

Le grand tour est passé par notre région le 1 et le 2 septembre. Consultez leur site [http // grand-tour.be](http://grand-tour.be) pour en savoir davantage. Bien que peu médiatisée, cette initiative originale démontre la créativité de notre secteur, mais aussi son immense fragilité. Les mesures politiques incohérentes et liberticides qui sont prises en ce moment sont un réel danger pour la liberté d'expression. Tous les professionnels et les citoyens sensibles à la chose culturelle le clament sans arrêt... Au-delà du problème ponctuel des artistes, c'est nous tous, et particulièrement notre liberté de penser et de nous exprimer qui sommes en péril. Cette marche pacifique nous le rappelle avec poésie et simplicité !

■ Thierry Wenes



« Blé » est un terme générique qui désigne plusieurs céréales : il y a du blé à grains nus (blé dur et blé tendre ou froment), du blé à grains vêtus tel que l'épeautre.



C'est la céréale la plus courante dans nos contrées. D'autres variétés populaires sont l'orge et le millet, l'avoine et le seigle, le maïs et l'épeautre. Ces céréales sont moulues pour obtenir de la farine, avec laquelle on fait notamment le pain. Le seigle est le blé des terrains pauvres et des climats rudes. L'orge est aussi ancienne que le blé. Les variétés d'orges d'hiver s'appellent escourgeons. Le « pain d'orge » de couleur brunâtre, est le pain du pauvre. En fait, l'orge, depuis des siècles, sert de base à la fabrication de la bière. Le méteil est un mélange de céréales. La balle est l'enveloppe de la graine, qui se sépare de celle-ci lors de la moisson ou lors du battage de la céréale.

En wallon, « Grin » est en général un grain de céréales. Dans certaines régions, il désigne spécifiquement du froment.

Le blé - le froment - se traduit par « frumint », avec les variétés d'hiver « frumint d'iviêr » ou de printemps « frumint d'mârs' » ('froment de mars').

« Lès dinréyes sont flachîyes » ('les denrées / céréales ont versé') car « dinréyes » est aussi un nom générique pour céréales.

Quand il fait sec, nous ne dirons pas « nos frumints ont stî aflachîs avou l'plouve d'ayîr » ('nos froments ont été renversés par la pluie d'hier'). Emile Gilliard écrivait « Il avèt scrôté l' djaube di frumint. Qué v'loz? Pa-côps, quand on-z-a fwin, deûs dwêts d' frumint, ça fêt do pwin » ('il avait volé une gerbe de froment. Que voulez-vous ? Quand on a faim, deux doigts de froment, parfois ça fait du pain'). « Mète è djaube » signifie « engerber », « rilèver aus

djaubes » se dit pour 'dresser les gerbes', « taper aus djaubes » ('taper aux gerbes') correspond à « enfourcher les gerbes ». « lèsse come on pèchon dins one djaube di strin » ('être comme un poisson dans une gerbe de paille') traduit un inconfort certain. L'abondance s'explique par « i-gn-a jamé tant d' djaubes qu' à l'awouss' » ('il n'y a jamais autant de gerbes qu'en août'). Aujourd'hui, on parle moins de gerbes que de ballots, il en va ainsi des techniques d'autrefois : « dins l' tins, lès djins qui n'avin.nent qu'one pitite pîce di frumint cheuyèn' co bin lès djaubes su lès scayons d'one chaule » ('dans le temps, les gens qui n'avaient qu'une petite pièce de froment secouaient parfois les gerbes sur les échelons d'une échelle').

Epeautre se traduit par « spiate » ou « spiète », et dans certains villages par « grin » qui, ailleurs, est le mot générique pour 'grain de céréale'. La balle d'épeautre s'appelle « chochin », qui par extension, désigne quelque chose de petit ou peu de valeur, ou même quelqu'un de futile. « On arè on chochin è l'ouy » quand on aura une petite poussière dans l'œil. Emile Gilliard cite les exemples suivant : « Qué v'loz qu'on fêye di bon avou on chochin parey ? » ('Que voulez-vous qu'on fasse de bon avec une futile personne comme celle-ci'), « Avoz vèyu l' djon.ne chochin qu'on nos-a èvoÿî po r'lèver les conteûrs ? » ('avez-vous vu le jeune vaniteux qu'on nous a envoyé pour relever les compteurs ?'). Débarrasser le grain d'épeautre de sa balle se dit « chochené le grin », alors que la balle qui contient encore son grain d'épeautre s'appelle un « spiaton ». On parle de « pèle-chochin » (celui qui décortique / pèle la balle) quand on se réfère à un vaniteux, une personne maniérée, un coupeur de cheveux en quatre, un faiseur d'embarras. Mat-terne écrivait « èle s'aveut lèyî èmacralé pa on bia pèle-chochin » ('elle s'était laissé embobiner par un fameux vantard').

Escourgeon se traduit par « s(o)couran » ou « scwèran ».

« Adiu lès blés, lès fruminst sont meurs » ('adieu les blés, les froments sont mûrs') nous indique que tout a une fin. Il en va de même pour cet article ...

■ Luc Baufay

L'écriture wallonne est une écriture phonétique : le wallon se prononce comme il se lit.

Les expressions idiomatiques, appelées en wallon « Spots, toûmûres, ratoûmûres », sont tirées de (1) « Bèrwètèyes di spots, r'vazîs, toûmûres èt ratoûmûres » de Chantal Denis, (2) « Dictionnaire wallon » d'Emile Gilliard, (3) « Dictionnaire Français - Wallon » de Chantal Denis, et (4) « Live di mots » de Lucien Somme.

LE PATRO : PLUS QU'UN MOUVEMENT DE JEUNESSE, UNE AVENTURE!

Il y a 10 ans, une idée devient réalité lorsqu'un groupe de jeunes fossois remet sur pied le Patro Saint-Feuillen de Fosses-la-Ville. Ce fut un succès sans nom !

Dans les premières années, 100 jeunes étaient déjà inscrits en tant qu'animés, prêts à s'épanouir et à découvrir la vie en groupe avec leurs animateurs. Aujourd'hui, la 4^{ème} génération d'animateurs reprend le flambeau. Pour beaucoup d'anciens, ces mêmes animateurs sont les enfants qu'ils ont pu voir grandir pendant toutes leurs années patro.

Et cette année encore, c'est plus enthousiaste que jamais que cette nouvelle génération reprendra les activités du Patro en accueillant de nouveaux enfants dès l'âge de 4 ans qui un jour, seront peut-être eux aussi animateurs et porteurs de ce mouvement. Ces jeunes pourront découvrir et s'exprimer par divers jeux ainsi que des animations de groupes lors de nombreux projets patro tels que: la rétrospec-

tive permettant aux parents d'avoir un aperçu des moments forts de la vie du camp, le souper regroupant tout ceux qui veulent passer un bon moment entre amis, les

diverses fêtes annuelles telles que Halloween ou Saint-Nicolas, et bien entendu, l'activité phare de tout Patro : le camp.

Le camp, c'est 10 jours de vie en groupe pendant lesquels les enfants passeront du temps dans leur section la journée, avant de se regrouper autour d'un feu de camp le soir, autour duquel les chants et jeux sont à l'honneur dans un esprit de coopération et de convivialité.

Malgré les conditions exceptionnelles liées au Covid 19, le Patro Saint Feuillen reste ouvert pour tous les enfants qui veulent y participer, dans le respect des mesures sanitaires désignées par le gouvernement.

Quelques informations pratiques

Reprise le 20 septembre 2020 à 13h30 à la Maison des Zolos à Fosses-la-Ville.

Formulaire d'inscription disponible sur le groupe Facebook: Patro St Feuillen de Fosses-La-Ville

Ou sur demande par email:
patrosaintfeuillen@gmail.com

Masque obligatoire pour les plus de 12 ans.

